

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle de Saint-Savin	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE
Commune : Saint-Savin	Date : Jeudi 8 Février 2024

Circonscription de Blaye

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Magali Portanier

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Hache (excusée)

Equipe enseignante :	Mme Floriane Jet , Mme Edith Peschel , Mme Clémentine Tréval , Mme Mélanie Poizac , Mme Magali Portanier , Mme Audrey Arnaud , Mme Charlène Faucher , Mme Amandine Vitti , Mme Camille Vandamme
Le maire ou son représentant :	Mr Alain Renard , Mr Franck Pascaud , Mr Jean-Luc Besse
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	ATSEM : Mme Sylvie Magot , Mme Charlène Joly , Mme Florence Florence , Mme Audrey Paule , Mme Ludivine Délégués des parents d'élèves : Mme Asmâa Lesfar , Mme Noémie Lainé , Mme Aurélia Miodini Périscolaire : Mme Stéphanie Coste AESH : Mme Sylvie Dumas

Excusées :

Enseignantes : Mme Floriane Jet

ATSEM : Mmes Miren Clair , Corinne Sans

Déléguées : Mmes Celia Rahimi , Laëtitia Barateau , Anne-Lise Barbanneau , Alexia Forment , Amandine Chopin , Laëtitia Haller

Mairie : Mme Julie Rubio

Début du conseil d'école : 17H30

Secrétaire de séance : Mme Audrey Paule

Ordre du jour

I / Parcours de l'élève

- a- Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire
- b- Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

II / Projets et vie de l'école

- a- Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes de l'école
- b- Organisation des liaisons inter-cycles

III / Fonctionnement de l'école

- a- Bilan intermédiaire sur la sécurité
- b- Bilan intermédiaire sur la coopérative
- c- Budgets municipaux
- d- Travaux
- e- Prévision d'effectifs année n+1
- f- Réponses aux questions des parents

I / Parcours de l'élève

a- Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

APC :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs des écoles de tous les niveaux . Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves . Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous les élèves et nécessitent l'accord des parents concernés . Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir et l'envie d'apprendre .

Les Assises de l'école maternelle de mars 2018 ont montré la nécessité d'approfondir la réflexion pédagogique à l'école maternelle . En particulier sur les mécanismes d'acquisition d'un vocabulaire précis et des structures de la langue pour contribuer à lutter efficacement contre la première des inégalités , celle liée à la langue . Une bonne maîtrise du langage à 6 ans est en effet déterminante pour la réussite scolaire de tous les élèves .

A l'école maternelle , l'aide peut être consacrée au renforcement de la maîtrise de la langue orale et à la découverte de l'écrit , par exemple , par l'accès à des récits riches et variés . Le travail en tout petit groupe permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant . Ce temps d'aide permet aussi la mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles .

L'aide pédagogique complémentaire contribue à la mission de prévention des inégalités dès le plus jeune âge , en évitant que les difficultés s'installent et s'accumulent .

Les activités proposées répondent à des besoins identifiés . La liste des élèves concernés évolue au cours de l'année en fonction des progrès ou de l'émergence de besoins nouveaux . Un même élève ne peut pas être pris en charge toute l'année car il n'est pas envisageable de proposer le même type d'actions tout au long de l'année .

Les activités pédagogiques complémentaires mettent l'élève en situation de réussite sans pour autant réduire les exigences : les tâches demandées sont à la mesure de ses possibilités , suffisantes pour susciter l'intérêt et atteignables grâce à l'étayage bienveillant de l'enseignant .

Le travail en groupes restreints permet de solliciter davantage chaque élève , et par là même multiplie les stimulations . Il assure un étayage renforcé de l'adulte , favorise les interactions verbales entre les élèves et avec l'enseignant . Les essais , les reformulations , l'explication des démarches (décrire , raconter , expliquer...) sont facilités . Toutes les formes de regroupement sont possibles : élèves d'une même classe , de plusieurs classes d'un même niveau , de différentes classes d'un même cycle ou de cycles différents .

Les lieux où se déroulent les APC sont fonction de l'activité prévue . Tous les lieux disponibles de l'école (classes , salles de jeux , cour de récréation...) peuvent être utilisés . A Saint-Savin , les classes sont majoritairement utilisées et chaque enseignant prend en charge ses propres élèves .

Pour les enfants de moins de 3 ans , dans le cadre d'un projet transversal portant sur l'adaptation aux différents lieux de l'école , le développement du langage oral et le vivre ensemble , les APC peuvent avoir exceptionnellement lieu sur le temps de restauration scolaire ou l'endormissement . C'est le cas pour le dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans dans notre école . L'enseignante et l'ATSEM encadrent le moment de repos des tout petits . Elles sont là pour sécuriser l'enfant et l'accompagner affectivement .

Pour les autres classes , les APC se déroulent les lundis et mardis de 16h à 16h30 . Les objectifs sont majoritairement langagiers mais il peut aussi s'agir , notamment en GS de distinguer et manipuler des syllabes : supprimer, ajouter, inverser ; ou bien de discriminer des sons dans des mots ou dans des syllabes ; ou encore de faire le lien entre la lettre et le son qu'elle code ; l'élève peut aussi s'exercer à écrire seul un mot . En numération , il peut commencer à résoudre des problèmes de composition de 2 collections, d'ajout ou de retrait, de produit ou de partage (les nombres en jeu sont tous inférieurs à 10) ; ou quantifier des collections jusqu'à 10 au moins , les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales . Enfin , le moment peut être idéal pour expliquer sa méthode de résolution de problème ou résoudre un problème du Rallye math'ernelle par exemple .

Les APC valorisent les essais des élèves , leur permettent d'acquérir une confiance en soi , stimulent la curiosité , le plaisir d'apprendre et le goût de la recherche .

Assiduité :

« L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans » Art L131-1 modifié par LOI 20196791 du 26 juillet 2019-art11 .

Conformément au décret 2019-826 du 2 août 2019 , un aménagement de la durée de la journée peut être envisagé pour les PS . Dans le cas d'aménagement , l'emploi du temps défini doit faire l'objet d'une autorisation de la direction , de l'IEN et d'une contractualisation avec la famille (convention) . Cet aménagement doit tendre progressivement vers une fréquentation régulière et assidue .

Concernant les élèves de MS et GS , l'inscription implique une fréquentation à temps plein et assidue dès le début de l'année scolaire . Les enfants ayant des besoins particuliers peuvent bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps dans le cadre de leur projet de scolarisation (PAI / PPS) .

Les parents doivent informer l'enseignant des absences de leur enfant par un mail le jour même et un mot dans le cahier de liaison lors du retour . Une absence de 4 demi-journées par mois non justifiées donnera lieu à un signalement à l'Inspection Académique . En cas de persistance du défaut d'assiduité , le directeur d'école réunira l'équipe éducative afin d'élaborer un dispositif d'aide et d'accompagnement adapté et contractualisé avec la famille . Si une poursuite de l'absentéisme est constatée en dépit de ces mesures , la famille sera convoquée en présence du représentant du département et du directeur . L'ultime recours est la mise en place d'une sanction pénale .

b- Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

PMI :

La PMI est un service de santé . Elle est en charge de fournir les agréments pour les modes d'accueil . Elle peut également être une aide pour les familles lorsqu'il s'agit de mettre en place un budget pour les assistantes maternelles par exemple . Notre territoire est celui qui comporte le plus d'assistantes maternelles . Mme Bessagnet et 4 autres puéricultrices sont en charge des bilans pour les enfants de 3 et 4 ans . Mme Nadège Bessagnet a presque terminé les bilans auprès des élèves des 4 classes de PS / MS . Elle a vu les enfants par groupes de 2 et a contacté les familles pour leur communiquer le bilan de sa visite .

Médecin scolaire :

A partir de la GS, c'est le médecin scolaire qui prend le relais. Lorsqu'il est question de PAI, c'est au médecin scolaire de gérer quel que soit le niveau. En REP , le médecin scolaire devrait voir tous les élèves de GS mais ce n'est pas possible donc les enseignantes doivent être en mesure d'identifier les élèves prioritaires.

II / Projets et vie de l'école

a- Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes de l'école

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :

- **Bibliothèque municipale :** les classes de PS/MS et GS se sont rendues à la bibliothèque de Saint-Savin environ 2 fois par période jusqu'en décembre . Notre bibliothécaire Véronique Fillon a obtenu la mutation qu'elle avait demandé dans un autre village . Nous sommes en attente de l'arrivée de notre nouvelle bibliothécaire , Céline Cassy qui prendra son poste le 1^{er} mars . L'équipe enseignante mettra alors en place un nouveau projet avec Mme Cassy afin que les différentes classes puissent se rendre à la bibliothèque .
- **Salle multimédia :** la classe de PS/MS de Magali Portanier se rendra à la salle multimédia le vendredi 16 février pour visionner un petit film d'animation à partir d'un album « La sorcière dans les airs ».
- **Sortie cinéma :** les classes de PS/MS et de GS se sont rendues au cinéma de Blaye Le Zoetrope , le lundi 18 décembre afin de visionner quelques courts-métrages « Capelito » .
- **Spectacle de Guignol :** nous avons eu à l'école 2 représentations de Guignol , le vendredi 22 décembre La première représentation a eu lieu de 10h à 10h45 pour les classes de PS/MS et TPS , et la seconde de 10h45 à 11h30 pour les GS .
- **Fête de l'hiver :** lors de la fête de l'hiver , le vendredi 15 décembre , les familles ont pu assister à des danses traditionnelles avec les GS ; mais également à de petits spectacles de cirque et une expo photos avec les PS/MS . Le dispositif des enfants de moins de 3 ans a présenté de petites chansons . Durant toute la soirée , l'association des Loupiots a proposé des gourmandises , des sos cookies et un atelier de réalisation de carte .
- **PS/MS Magali Portanier :** lecture suivie de l'album « 3 souris peintres » qui a servi d'inspiration à la réalisation d'un calendrier . Travail autour du portrait , vocabulaire et description , apprentissage de chants en lien avec les couleurs et le portrait . Réalisation d'affiches pour le carnaval .
- **Journée de la différence :** Le 21 mars aura lieu la journée de la différence . C'est un projet initié par Mme Rubio . Il s'agira d'attirer l'attention sur le fait que nos différences représentent une force et qu'il est important de les respecter et non de les exclure . Nous proposerons que chaque enfant et chaque

adulte s'habille ce jour-là avec des vêtements multicolores . D'autre part , des affichages seront visibles dans les couloirs de l'école . Certaines classes exposeront des productions plastiques , d'autres des affiches . L'objectif premier est de réfléchir ensemble à la richesse de nos différences et à l'importance d'accepter et respecter l'autre tel qu'il est . Cela complètera nos actions dans le domaine du vivre ensemble .

Mr Le Maire remercie les personnes qui vont participer à cette journée de la différence . Il souligne qu'il est important d'aborder la différence , de réfléchir ensemble .

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

L'équipe a engagé un travail autour de la composition décomposition du nombre pour permettre aux élèves de mieux construire la numération . Les situations de référence qui ont fait l'objet d'une réflexion lors de la construction du projet d'école , sont reconduites (le jeu des parkings , le bain des ours...) . De multiples autres activités sont mises en œuvre . De plus , les enseignants de l'école de Saint-Savin bénéficient cette année d'une formation mathématique renforcée . Cela permet d'accorder un temps particulier supplémentaire à la préparation des projets mathématiques . Et cela se traduit par un accompagnement avec notre conseillère pédagogique Delphine Hériaud . Elle intervient lors des formations et passe du temps en classe avec les enseignants et les élèves pour co-construire les situations mathématiques , les faire évoluer , les analyser.

De plus , des projets et actions sont proposés aux enseignants pour « faire vivre les mathématiques » dans les écoles . Les GS de notre école ont choisi de s'inscrire au rallye math'ernelle qui regroupe des épreuves en lien avec notre projet de l'année , les métiers . Les élèves participent à des résolutions de problèmes dans les domaines de la numération , des formes , des mesures . Ils exercent leurs compétences de raisonnement , coopèrent et s'engagent dans des essais de résolution où l'erreur est partie intégrante de l'action et mène à la réussite . Le dispositif des enfants de moins de 3 ans travaille sur les collections et la notion de tri , ce qui constitue déjà une démarche de construction du nombre .

Agir , s'exprimer , comprendre à travers les activités artistiques

- **Carnaval** : les élèves de toutes les classes préparent un costume pour le carnaval en lien avec le thème de l'année , les métiers . Des instruments de musique seront également fabriqués par tous les enfants afin d'animer le défilé . Les élèves défileront dans les rues de Saint-Savin le vendredi 15 mars à partir de 14h . L'itinéraire sera le même que d'habitude , et nous passerons par la cour de l'école élémentaire avant de rejoindre la maternelle . Un goûter sera servi aux enfants dans la cantine au retour du défilé . Puis cette après-midi festive se terminera en musique et en jeux . Nous avons choisi cette année de ne pas faire appel à l'association Califourchon . En effet , malgré la qualité de leur prestation , les jeux étaient peu accessibles pour les plus jeunes enfants . Durant cette journée de carnaval , le dispositif des enfants de moins de 3 ans ne défilera pas . La maîtresse proposera aux familles un moment de partage le matin durant le temps de classe .
- **GS dédoublés** : lecture suivie de l'album « *Musette Souricette* » qui a permis de découvrir des œuvres originales et détournées d'artistes peintres (les élèves s'en sont inspirés pour décorer les calendriers vendus à Noël). Mise en place d'un rituel musique : les élèves ont écouté chaque jour un extrait de musique classique, d'abord sans support visuel ; les élèves donnent leurs impressions, s'expriment librement sur ce qu'ils ont entendu. Puis ils réécotent chaque morceau avec un support visuel afin de voir les musiciens jouer. Coins jeux symboliques tournants autour du théâtre : nous avons alterné à tour de rôle dans chaque classe un coin « déguisements », un coin « théâtre de marionnettes » et un coin « marionnettes à doigts » afin de permettre aux élèves de devenir artistes le temps d'une petite représentation.
- **Calendriers** : toutes les classes ont illustré des calendriers en lien avec le thème de la période 2 , les métiers des arts .

Agir , s'exprimer , comprendre à travers les activités physiques

- **GS dédoublés** : danses traditionnelles présentées lors de la fête de l'hiver
- **PS/MS** : projet cirque Magali Portanier ; numéros présentés lors de la fête de l'hiver , enrichis en vue de la fête de fin d'année

Explorer le monde

Jardinage et élevage :

Installation d'un élevage de phasmes dans les 3 dispositifs de GS dédoublées : nous avons reçu des œufs dont quelques-uns ont éclos. Depuis, nous les observons grandir et nous attendons qu'ils se reproduisent.

Travail sur les dangers domestiques et la sécurité : visite de la caserne des pompiers les 5 et 6 février

Travail sur les parties du corps et les métiers qui « soignent » : (installation d'un coin docteur dans la classe .

PS/MS : des élevages seront installés en TPS et PS/MS à partir de mai ; les bacs de jardinage de l'extension et le jardin de la cour serviront à des expériences de jardinage .

Mme Lesfar demande comment sont choisis les élevages . Nous essayons de réfléchir en conseil des maîtres à des choix permettant une exploitation pédagogique intéressante . L'année dernière , nous avons fait l'expérience d'élevages d'escargots , papillons et coccinelles . Cette année , ce sont les phasmes et bientôt les papillons .

Cuisine : réalisation de sablés en PS/MS pour la fête de l'hiver .

Projet soin : les PS/MS de Magali Portanier ont eu la chance d'accueillir en classe une maman dentiste . Celle-ci nous a présenté son métier à l'aide d'objets accessibles aux plus jeunes . Chaque enfant s'est montré vivement intéressé et s'est vu offrir un nécessaire pour bien se laver les dents . Nous allons mettre en place dans la classe un apprentissage du brossage des dents .

Projet classe découverte :

Les classes de GS dédoublées de Mmes Arnaud , Vitti et Faucher participeront au projet pédagogique de sortie avec nuitées au village vacances La Martière à Oléron , les 6 , 7 et 8 mai prochains . Ce projet de classe découverte est pensé dans le cadre du parcours culturel de l'élève avec un travail sur le patrimoine et la biodiversité . Le centre est géré par des animateurs auxquels nous avons transmis le projet . De nombreuses activités sont prévues pour ces 3 jours : Land Art sur la plage , course d'orientation , balade en bateau à proximité de Fort Boyard et escale à l'île d'Aix , résolution d'énigmes dans un esprit coopératif , pêche à pied , ... Le coût total de cette sortie s'élève à 7676,90 euros .

Merci à la mairie d'avoir accordé un budget de 18 euros par jour et par élève et de prendre en charge le coût du séjour pour les agents . Merci aux familles d'avoir participé selon les possibilités de chacun . Merci aux Loupiots qui organisent de multiples actions au bénéfice de la coopérative scolaire . Mr Le Maire remercie également l'ensemble de la communauté éducative de permettre ce voyage aux enfants .

b- Organisation des liaisons inter-cycles

GS dédoublées : écriture collective en dictée à l'adulte d'une lettre destinées aux élèves de CP pour les inviter à la répétition des danses traditionnelles la veille de la fête de l'hiver. D'autres rencontres auront lieu en GS et CP. Une concertation entre enseignants de GS et CP est prévue le 15 février pour formaliser les actions à venir .

Dispositif des enfants de moins de 3 ans : une passerelle aura lieu en mai/juin : les TPS partageront des moments avec les maîtresses de PS/MS sous forme de décloisonnement pour faire connaissance plus amplement et prendre des repères quant aux adultes , aux lieux , au matériel et aux différents fonctionnements .

PS/MS : un décloisonnement sera réfléchi pour que les élèves partagent un moment de classe avec les enseignants de la classe suivante .

III/ Fonctionnement de l'école

a- Bilan intermédiaire sur la sécurité

Lors du premier conseil d'école, un seul exercice de sécurité avait été réalisé, il s'agissait de l'exercice « réel » d'évacuation.

Depuis les PPMS ont été remis à jour car la nouvelle configuration de l'école a entraîné des changements notamment en terme d'effectif, de plan et de zone de repli. Les nouveaux PPMS ont été remis à jour par Mme Moreau et envoyés à la mairie, la circonscription et la DSDEN.

L'exercice PPMS Attentat intrusion a eu lieu le 7 décembre 2023. Les élèves doivent « se cacher » et faire le silence, en maternelle, il s'agit d'un exercice sous forme de jeu.

Le bilan de cet exercice a été envoyé à la mairie, à l'assistant de prévention de la circonscription et à la DSDEN, il était mentionné plusieurs points : vérifier les piles de certains sifflets, rendre opérants les volets roulants des classes 14 et 15, déplacer un affichage de la porte de la classe 14 afin de rendre accessible le verrou.

L'exercice PPMS Risque majeur a eu lieu le 19 janvier 2024, il s'agissait d'un exercice pour se préparer à une éventuelle alerte pour tempête. Le restaurant scolaire est devenu le seul lieu de repli pour toute l'école, l'exercice a permis d'essayer cette nouvelle configuration. Ce fut opérant et l'exercice s'est très bien passé, toutes les classes ont entendu le signal (corne de brume).

Le prochain exercice d'évacuation incendie aura lieu le 28 mars matin .

b- Bilan intermédiaire sur la coopérative

Dépenses	Recettes
Achat œufs de phasmes pour élevage 3 classes GS DD = 57.55€	Participation facultative familles coopérative = 100€ (total depuis septembre : 835€)
Acompte transport classe découverte : 540€ (sur un total de 1800€)	Vente calendriers = 506.40€ Bénéfice : 346.40€ (405€ en 2022 2023)
Achat des calendriers Initiatives pour la vente de fin d'année = 160 €	Don asso « Les loupiots de chez nous » pour la classe découverte : 250€
Goûter de Noël = 38.08€	Aide OCCE 33 pour la classe découverte = 350€
	Participation familles en janvier et début février pour la classe découverte = 1031€
TOTAL = 795.63€	Total = 2237.40€

Solde au 9 novembre 2023 : **1770.39 €**

Solde au 8 février 2024 : **3212.16€**

c- Budgets municipaux

Fournitures scolaires	3870 €
Comités de lecture	630 €
Transport	2300 €
Jeux de Noël	2064 €
Matériel de sport	500 €
Petit équipement : relieuse , plastifieuse ,.....	300 €
Cinéma , Guignol , Bus , Budget Noël	1200 €
Fournitures bureau	120 €
Subvention classe découverte passée de 16 à 18 € par élève	1836 €

Le budget permet d'équiper les classes en petits matériel, de faire l'achat de matériel de motricité, d'albums. Un budget sortie est alloué pour une valeur de 2300 euros ainsi qu'un budget Noël qui nous a permis de financer une sortie au cinéma (places et bus) ainsi qu'un spectacle de marionnettes. Les enfants ont également pu avoir des cadeaux pour la classe à cette occasion. Une subvention pour la classe découverte des GS est également allouée. Le budget municipal a également permis de financer le renouvellement de certains équipements pour les nouvelles classes.

Toute l'équipe pédagogique tient à remercier la mairie pour ces importants budgets alloués d'année en année . Nous remercions également les parents ainsi que l'Association des Loupiots pour leurs actions au bénéfice de l'école .

d- Travaux

- **Classe 23** : refixer le 1er porte-serviettes et installer le 2d là où le post-it a été placé
- **Classe 21** : huiler les gonds de la porte d'entrée de la classe côté couloir
- **Classe 19** : installer le VPI comme demandé précédemment
- **Local de rangement du matériel de motricité salle du miroir** : vérifier l'ampoule qui clignote
- **Local des vélos** : vérifier la fixation des sièges sur les porteurs à plusieurs places
- **Toilettes enfants de l'extension , donnant sur la cour** : installer 2 dérouleurs à papier toilette pour favoriser l'autonomie des élèves / installer un porte-serviette pour lutter contre le gaspillage du papier essuie-main

- ° **Salle de sieste entre classes 22 et 23** : installer un dérouleur à papier toilette et un porte-serviette
- ° **Chauffage au sol** : en fin de période de chauffage une entreprise viendra nettoyer les tuyaux intégrés au système de chauffage au sol ; ainsi les écarts de température seront régulés d'une salle à l'autre .

e- Prévision d'effectifs année n+1

A la rentrée 2024 l'école conservera ses huit classes, la prévision d'effectif montre en effet une petite hausse du nombre d'élèves par rapport à cette année. Les huit classes seront réparties différemment par rapport à cette année. Il y aura certainement 3 classes de PS/MS et 4 classes de GS dédoublées dont une intégrera également un petit nombre d'élèves de MS. Le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans sera reconduit. Il devrait y avoir 36 PS, 36 MS et 44 GS + les 17 TPS ce qui fait un total de 133 élèves au lieu de 129 actuellement. Il s'agit d'une prévision et les chiffres annoncés ainsi que les configurations de classes sont susceptibles d'être modifiés jusqu'à la rentrée de septembre.

Concernant le dispositif des enfants de moins de 3 ans , les parents déposeront leur demande en mairie comme cette année . Des rendez-vous seront alors proposés pour rencontrer l'enseignante . Une commission peut avoir lieu si les demandes sont plus importantes que la capacité d'accueil . Il s'agira alors de cibler les besoins des familles et les critères d'intégration du dispositif . Cette commission peut regrouper un CPC , l'IEN , la directrice , l'enseignante , la psychologue scolaire , le maire , et ses adjoints en charge de la mission scolaire ainsi que les partenaires sociaux et médicaux de la petite enfance (médecin de PMI , assistance sociale) . Le dispositif des enfants de moins de 3 ans met en place un projet d'accueil personnalisé et évolutif en partenariat avec les familles . En ce qui concerne l'inscription en petite section , chaque famille devra inscrire son enfant auprès de la mairie avant de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle. La famille sera alors reçue à l'école pour formaliser l'inscription . La directrice répondra aux questions concernant l'organisation du temps scolaire .

IV/ Réponses aux questions des parents

Question 1 : Quand les enfants retourneront-ils à la bibliothèque ?

Mme Céline Cassy , la nouvelle bibliothécaire qui remplace Mme Véronique Fillon , prendra ses fonctions le 1^{er} mars . L'équipe pédagogique la rencontrera pour poursuivre le projet d'accueil .

Question 2 : Est-ce qu'il y aura d'autres sorties au cinéma ou ailleurs ?

Les classes de PS/MS n'ont pas encore décidé des sorties à venir . Si notre budget le permet , nous programmerons certainement une sortie en lien avec nos projets de l'année .

Question 3 : Quelle est la procédure à adopter en cas de choc à la tête ?

Le protocole de la conduite à tenir est envoyé ce jour aux familles et affiché à l'entrée de l'école .

Question 4 : La photo de classe pourrait-elle avoir lieu plus tôt dans l'année ?

L'équipe pédagogique va se concerter pour déterminer la possibilité d'avancer la date de la photo . En effet , les familles ont trouvé décevant de ne pouvoir utiliser les cartes de vœux .

Question 5 : Un enfant peut-il être récupéré par une personne inconnue ?

En début d'année les familles doivent compléter une fiche d'autorisation permettant aux personnes de leur choix de récupérer leurs enfants . Le personnel encadrant doit se référer au document précisant les personnes autorisées à récupérer l'enfant . Une pièce d'identité doit être demandé en cas de doute sur la personne .

Question 6 : Quand les travaux du nouveau restaurant scolaire seront-ils terminés ?

Mr le maire indique que le restaurant sera utilisable après les vacances d'avril . Une fois passée la commission de sécurité , les agents et les enseignants ainsi que les parents délégués pourront visiter les locaux .

Fin du conseil d'école : 19H25

Le prochain conseil d'école aura lieu le Jeudi 13 juin 2024 à 17h30

Fait à Saint-Savin , le 9 février 2024

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'École

Magali Portanier

Le Secrétaire de séance :

Audrey Paule